

COLLECTE DES « PLASTIQUES AGRICOLES » 2019

Comme chaque année, une collecte des plastiques agricoles, organisée par le SMICTOM NORD AVEYRON en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et ADIVALOR, aura lieu aux heures et aux lieux indiqués ci-dessous :

SECTEUR : Espalion – St Côme d'Olt – Lassouts – Le Cayrol – Bessuejols – Condom d'Aubrac – Saint Chély d'Aubrac

- A Lassouts : le Lundi 6 mai de 9h à 11h et de 14h à 16h à l'aire de loisirs,
- A Saint-Chély d'Aubrac : le Mardi 7 mai de 9h à 11h au terrain de quille,
- A Bonnefon : le Mardi 7 mai de 14h à 16h sur la place du village,
- Au Cayrol : le Jeudi 9 mai de 9h à 11h devant les anciennes écoles,
- A Anglars : le Jeudi 9 mai de 14h à 16h sur la place du village,
- A La Bastide d'Aubrac : le Vendredi 10 mai de 9h à 11h sur la place du village,
- A Espalion (zone de Peyrelebadé) : le lundi 13 mai de 14h à 16h,
- A Condom d'Aubrac : le Mardi 14 mai de 9h à 11h et de 14h à 16h au Viala Haut,
- A Salgues : le vendredi 10 mai de 14h à 16h,
- A Bessuejols : le Lundi 13 mai de 9h à 11h au parking à l'entrée du village,
- Directement à la déchetterie de Saint Côme d'Olt du Lundi 6 mai au Mardi 14 mai aux horaires d'ouverture habituels.

SECTEUR de Bozouls : Bozouls – Gabriac – La Loubière – Montrozier – Rodelle

- A la déchetterie de Curlande aux jours et horaires suivants :
 - Le mardi 9 avril de 9h à 12h et de 14h à 18h
 - Le jeudi 11 avril de 9h à 12h et de 14h à 18h
 - Le mardi 16 avril de 9h à 12h et de 14h à 18h
 - Le jeudi 18 avril de 9h à 12h et de 14h à 18h
 - Le mardi 21 mai de 9h à 12h et de 14h à 18h
 - Le jeudi 23 mai de 9h à 12h et de 14h à 18h

SECTEUR du Carladez : Thérondels – Mur de Barrez – Taussac – Lacroix Barrez – Brommat - Murols

- A Déchetterie du Carladez (Mur de Barrez)
 - Le lundi 15 avril de 14h à 17h30
 - Le jeudi 18 avril de 9h à 12h
 - Le vendredi 19 avril de 14h à 17h
 - Le samedi 20 avril de 9h à 12h
- Déchetterie de Thérondels
 - Le samedi 13 avril : de 10h à 12h
 - Le lundi 15 avril : de 10h à 12h
 - Le jeudi 18 avril : de 10h à 12h

SECTEUR de Laguiole : Soulaiges Bonneval – Laguiole – Cassuéjols – Currières – Montpeyroux

- A la déchetterie de Soulaiges Bonneval aux jours et horaires suivants :
 - Le lundi 13 mai de 9h à 12h
 - Le mardi 14 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h
 - Le mercredi 15 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h

SECTEUR d'ENTRAYGUES : Entraygues – Le Fel - Saint Hippolyte – Golinac – Espeyrac - VILLECOMTAL - CAMPUAC

- A la Déchetterie d'Entraygues pour les agriculteurs d'Entraygues – le Fel – Saint Hippolyte :
 - le mardi 16 avril de 10h à 12h et de 13h30 à 16h
 - le mercredi 17 avril de 9h à 12h
- Quai de transfert (ancienne décharge) de Golinac : pour les agriculteurs de Golinac – Campuac – Villecomtal et Espeyrac
 - le mardi 16 avril de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
 - le mercredi 17 avril de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

SECTEUR Olt et Viadène : Campouriez, Florentin-La-Capelle, Huparlac, Montezic, Saint-Amans-Des-Cots, St-Symphorien-De-Thénieres, Coubisou, Estaing, Le Nayrac, Sébrazac

- à la Déchetterie du Nayrac :
 - mardi 16 avril et mercredi 17 avril de 9h à 12h et de 14h à 18h
- à la Déchetterie de Saint Amans des Côts :
 - jeudi 2 mai et vendredi 3 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h30

SECTEUR de l'Argence : Argences En Aubrac (Alpuech, Graissac, La Terrisse, Lacalm, Ste-Genevieve-Sur-Argence, Vitrac-En-Viadene) + Cantoin

- à la Dechetterie de Sainte Geneviève sur Argence (Argences en Aubrac) :
 - Le Lundi 6 mai de 14h à 18h
 - Le Vendredi 10 mai de 14h à 18h
 - Le Samedi 11 mai de 9h à 12h30



LES REGLES À RESPECTER :

- **Les plastiques ne sont pas acceptés en mélange, il vous faut séparer les 5 catégories :**
 - **1 tas pour les bâches d'ensilage secouées et pliées et les sacs d'engrais de 50kg vidés ;**
 - **1 tas pour les films d'enrubannage ;**
 - **1 tas pour les big-bags vidés et aplatis ;**
 - **1 tas pour les ficelles agricoles correctement enroulées et stockées en sache agréée ADIVALOR uniquement,**
 - **1 tas pour les filets agricoles stockés en sache agréée ADIVALOR uniquement.**
- **Le réassort des saches pour l'année prochaine se fera le jour de la collecte**
- **La collecte ne se fera qu'en présence d'un agent du SMICTOM NORD AVEYRON. Aucun dépôt sauvage ne sera accepté.**
- **SERONT REFUSES, tous les plastiques non listés : bidons de lessive... et autres déchets.**